



22^{ÈME} SALON PROFESSIONNEL

Haute France des équipements
de tourisme et des collectivités

www.equiphpa.com

**ÉCHANGER,
S'INFORMER,
S'ÉQUIPER**



26 | & | 27 NOVEMBRE 2025

SALLE DES QUATRE SAISONS
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

DOSSIER D'INSCRIPTION



DEMANDE D'INSCRIPTION

sous réserve des disponibilités restantes au jour de la réception de votre dossier d'inscription - le nombre d'emplacements est limité



22^{ÈME} SALON
PROFESSIONNEL
Haute France des équipements
de tourisme et des collectivités

Organisé par les Fédérations Départementales
de l'Hôtellerie de Plein Air du Nord de la France

MERCREDI 26 | & | JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

**SALLE DES QUATRE SAISONS, AVENUE DE L'HIPPODROME
62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE**

SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ

Nom de l'entreprise :

Contact :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

Immatriculation au registre du commerce des métiers

N° : Lieu : Siren/APE :

ADRESSE DU CORRESPONDANT RÉGIONAL (si nécessaire)

Nom de l'entreprise :

Contact :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail :

ADRESSE DE FACTURATION (si autre que le siège)

Nom de l'entreprise :

Contact :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : E-mail :

Contact : Nathalie LOURTEL - 03 21 89 15 33 - 06 89 88 08 49
contact@equippha.com

DEMANDE DE RÉSERVATION DE STAND

Le prix comprend la location du stand avec 1 table, 2 chaises, 1 branchement électrique 1kw, 1 rail de spots, 1 déjeuner/jour/stand et 1 invitation /stand au dîner spectacle.

Attention, le nombre de stands est limité.

EXPOSITION INTÉRIEURE en stand équipé d'1 table et 2 chaises	PU HT	Qté	Montant HT
Stand 6 m ²	1 225 €		
Stand 9 m ²	1 770 €		
Stand 12 m ²	2 145 €		
Stand 18 m ²	2 490 €		
Stand 35 m ²	3 420 €		
Supplément angle	225 €		
Mobil Home ou Chalet	3 220 €		
Mobil Home ou Chalet supplémentaire	1 605 €		
	TOTAL HT (1)		

Prestations annexes	PU HT	Qté	Montant HT
License lecteur de badges	50 €		
Déjeuner supplémentaire 26/11	14 €		
Déjeuner supplémentaire 27/11	14 €		
Dîner supplémentaire 26/11	50 €		
Branchement électrique coffret 3 kw	160 €		
	TOTAL HT (2)		

Réservation d'insertion publicitaire Des espaces publicitaires sont à votre disposition dans le guide du visiteur	PU HT	Montant HT
Page quadri	750 €	
½ page quadri	400 €	
¼ page quadri	200 €	
	TOTAL HT (3)	

RÉCAPITULATIF

Réservation de stand	TOTAL HT (1)	
Prestations annexes	TOTAL HT (2)	
Insertion publicitaire	TOTAL HT (3)	
Remise 10% pour les inscriptions avant le 30 juin (règlement total à joindre au dossier avant le 30 juin 2025)	TOTAL HT (4)	
TOTAL GÉNÉRAL HT		
TVA 20 %		
TOTAL GÉNÉRAL TTC		
Versement par chèque ou virement à joindre impérativement au bulletin d'inscription		

IBAN : FR76 1670 6000 5553 97 57 2900 874

Signature et cachet

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Le soussigné demande son admission comme exposant au Salon EQUIP'HPA à la Salle des Quatre saisons du Touquet-Paris-Plage. Il déclare avoir pris connaissance du règlement général, et des conditions générales ci-dessous jointes aux présentes, et de les signer sans condition. Dans le cas où sa demande de stand ne pourrait être satisfaite, le règlement joint à cette réservation lui sera retourné. **Les réservations ne seront prises en compte qu'à la condition d'être qu'accompagnées du chèque ou du règlement par virement.**

Nom et fonction du représentant habilité :

Fait à : Le :

Signature et cachet

Enseigne et guide du visiteur

TEXTE POUR L'ENSEIGNE (incluse dans la réservation du stand)

Pour améliorer la lisibilité de l'exposition, les textes de toutes les enseignes respecteront la même typographie. Le texte d'une enseigne ne pourra excéder 35 caractères, espaces compris.

Nom de l'entreprise :

RENSEIGNEMENTS POUR LE GUIDE DU VISITEUR

Nom de l'entreprise :

Contact :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Portable :

E-mail : Site internet :

Rubriques (cochez la (ou les) rubrique(s) sous laquelle (ou lesquelles) vous souhaitez être mentionné dans l'index thématique du guide du visiteur, votre entreprise étant classée à la première lettre de son enseigne dans l'index alphabétique).

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Agence immobilière | <input type="checkbox"/> Énergie, production d'eau chaude | <input type="checkbox"/> Objets publicitaires |
| <input type="checkbox"/> Alimentaire, surgelés | <input type="checkbox"/> Enseignes | <input type="checkbox"/> Pépinière |
| <input type="checkbox"/> Aménagement extérieur | <input type="checkbox"/> Équipement de loisirs de sport | <input type="checkbox"/> Piscines (conception) |
| <input type="checkbox"/> Animation | <input type="checkbox"/> Équipement sanitaires et vestiaires | <input type="checkbox"/> Piscines (construction) |
| <input type="checkbox"/> Assainissement | <input type="checkbox"/> Espaces verts, conseil | <input type="checkbox"/> Piscines (couverture) |
| <input type="checkbox"/> Assurances | <input type="checkbox"/> Espaces verts, matériel d'entretien | <input type="checkbox"/> Piscines (entretien) |
| <input type="checkbox"/> Banque | <input type="checkbox"/> Expertise comptable | <input type="checkbox"/> Piscines (équipement) |
| <input type="checkbox"/> Bornes de distribution, eau, électricité | <input type="checkbox"/> Fermetures automatiques | <input type="checkbox"/> Presse |
| <input type="checkbox"/> Caisses enregistreuses | <input type="checkbox"/> Formation | <input type="checkbox"/> Produits d'entretien |
| <input type="checkbox"/> Centrale d'achat | <input type="checkbox"/> Fournitures pour locatifs | <input type="checkbox"/> Publicité |
| <input type="checkbox"/> Chaîne de campings | <input type="checkbox"/> HLL, chalets | <input type="checkbox"/> Sanitaires |
| <input type="checkbox"/> Chauffage | <input type="checkbox"/> Impression textile | <input type="checkbox"/> Sauna, hammam |
| <input type="checkbox"/> Conseil | <input type="checkbox"/> Informatique, logiciels | <input type="checkbox"/> Signalisation |
| <input type="checkbox"/> Contrôle d'accès | <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Spa |
| <input type="checkbox"/> Coupes, trophées, médailles | <input type="checkbox"/> Jeux de plein air | <input type="checkbox"/> Téléphonie, communication |
| <input type="checkbox"/> Dallage | <input type="checkbox"/> Label qualité | <input type="checkbox"/> Tente, chapiteau |
| <input type="checkbox"/> Décoration | <input type="checkbox"/> Machines à laver, séchoirs | <input type="checkbox"/> Terrasses |
| <input type="checkbox"/> Dépliants publicitaires | <input type="checkbox"/> Matériels de nettoyage | <input type="checkbox"/> Tour opérateur |
| <input type="checkbox"/> Éclairage | <input type="checkbox"/> Mobil homes | <input type="checkbox"/> Traitement des eaux |
| <input type="checkbox"/> Électricité | <input type="checkbox"/> Mobilier d'équipement intérieur | <input type="checkbox"/> Véhicules électriques |
| | <input type="checkbox"/> Mobilier extérieur | <input type="checkbox"/> Autres : |

RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

■ Contact

Nathalie LOURTEL

☎ 03 21 89 15 33 - 06 89 88 08 49

✉ contact@equippha.com

■ Adresse d'envoi des réservations

Equip'HPA

Caravanning St Hubert

RD 940 - 62155 Merlimont

■ Lieu de déroulement du salon

Salle des Quatre Saisons

Avenue de l'Hippodrome

62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE

■ Dates et horaires d'ouverture du salon

Mercredi 26 novembre 2025 :

▶ 09h00 - 19h30

Jeudi 27 novembre 2025 :

▶ 09h00 - 18h05

■ Installation des stands

Mardi 25 novembre 2025 :

▶ Stands intérieurs HALL A : 09h00 - 20h00

▶ Stands intérieurs HALL B : 14h00 - 20h00

Mercredi 26 novembre 2025 :

▶ Stands HALL B : 07h00 - 08h30

■ Démontage des stands

Jeudi 27 novembre 2025 :

▶ Stands HALL B : 18h00 - 20h00

Vendredi 28 novembre 2025 :

▶ Stands HALL A et HALL B : 07h00 - 12h00

Aucune installation ou démontage ne pourra avoir lieu en dehors des jours et horaires ci-dessus

■ Réservation des stands

Chaque stand devra être occupé uniquement par le candidat auteur de la demande d'inscription ci-présente. L'autorisation et l'inscription définitive est nominative. L'exposition et la vente de matériel d'occasion ne sont pas autorisées lors du salon. L'attribution des stands se fera par ordre d'inscription reçue et si celle-ci comporte un dossier complet au jour de cette réception, c'est à dire que le contrat de réservation et les conditions seront dûment signés, accompagnés du règlement total du montant total de l'inscription sollicitée, prestations annexes et insertion publicitaire comprises. Tous versements et paiements réalisés constituent des arrhes au sens de l'article 1590 du code civil, de sorte qu'en cas d'annulation hors les délais possibles aux présentes, les versements seront conservés et non restitués.

L'annulation de la réservation pourra intervenir trois mois avant la date de la première journée du salon, et devra être reçue par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse

Equip'HPA Caravanning St Hubert RD 940 - 62155 Merlimont avant ce délai butoir. À défaut, et passé ce délai, l'organisateur conservera les arrhes et sommes versées par l'exposant, et se donne la possibilité de réattribuer ou de remettre à disposition le stand dès le lendemain de la réception de la demande d'annulation. Tout annulation sera définitive et irréversible.

- "Les exposants bénéficient d'un parking dédié, situé palais des Sports Paul Olombel - Avenue Sanguet - 62520 Le Touquet pour garer leurs véhicules de tous types et leur faciliter le stationnement. L'organisateur décline cependant toute responsabilité quant aux conditions de stationnement, le paiement d'éventuelles redevances dues, la surveillance des véhicules et de tous effets y contenus. Les forces de l'ordre et les agents de la ville contrôlent régulièrement la conformité des conditions de stationnement payant. Les exposants feront leur affaire totale et personnelle du respect de toutes les conditions de stationnement".
- "L'exposant autorise l'organisateur sans aucune redevance et à titre gratuit à utiliser les noms, marques, logos et éléments figuratifs lui appartenant ou permettant d'identifier son entreprise ou son activité professionnelle, sur tous supports numérique ou papiers, et notamment à l'occasion de l'insertion publicitaire et afin de présenter les exposants du salon".

■ Assurance

En ce qui concerne le vol et les dommages, une assurance tous risques « exposition » devra être souscrite par chacun des exposants. Cette assurance garantit les risques de vol, incendie, explosion, foudre, en application des articles 1733 à 1735 et 1832 à 1836 du Code Civil. L'organisateur est exonéré de cette responsabilité concernant les préjudices quelconques (y compris les troubles de jouissances et tous les préjudices commerciaux qui pourraient être subis par les exposants pour quelques raisons que ce soient et notamment pour retard dans l'ouverture, arrêt prématuré de l'exposition, fermeture ou destruction des stands, incendie et sinistre quelconques, etc.).

L'organisateur de la manifestation ne peut être tenu responsable des vols et dommages pour les vêtements ou objets des exposants ou des visiteurs, même s'ils sont déposés au vestiaire, ou des préjudices ou accidents incombant au locataire des lieux utilisés durant la manifestation et également pendant les périodes de montage et de démontage.

■ Sécurité

Les exposants devront se conformer aux ordonnances prescrites par les autorités compétentes, le chargé de la sécurité et la commission de sécurité et notamment de pouvoir fournir au chargé de sécurité, le jour de l'ouverture, le PV de classement M1 ou M2 suivant la nature de la toile plastifiée sur les stands parapluie ou le PV de classement M3 pour la moquette ou revêtement de sol vous appartenant. L'emploi de multiprises non homologuées est interdit. Des agents de sécurité ERPI et un agent de sécurité ERP2 seront présents sur le salon pendant les horaires d'ouverture.

■ Réservation de chambre et de repas

Un accès au buffet par jour et par stand ainsi qu'au dîner spectacle du mercredi soir par stand sont offerts aux exposants. La réservation de chambre n'est pas assurée par l'organisateur, mais une liste d'hôtels est disponible sur le site internet www.equippha.com. Un service de déjeuner et un bar seront proposés sur le salon.

Date, signature et cachet